

BARÈME DE TARIFICATION

Réalisé dans le cadre du projet «Développement d'outils pratiques en agriculture biologique»

La Fédération d'agriculture biologique du Québec a effectué des recherches auprès des producteurs biologiques qui nous ont permis de constater que de nombreux producteurs consacrent une partie de leur temps à diffuser certaines de leurs connaissances à des collègues producteurs, à des conseillers et à des étudiants. Le temps passé à offrir des visites professionnelles est un investissement inestimable dans la croissance du secteur biologique et nous vous en sommes reconnaissants.

Nous vous faisons aujourd'hui le portrait de la rémunération qui est demandée par des producteurs pour des visites professionnelles de leur ferme. Ces informations proviennent d'un sondage réalisé auprès des producteurs biologiques. 30 producteurs de tous les secteurs ont répondu au sondage en mai 2005.

Portrait des répondants

- 43% des répondants ne chargent jamais de frais
- 33% des répondants chargent des frais aux groupes seulement
- 13% des répondants n'ont pas répondu à la question
- 10% des répondants chargent toujours des frais

Tarification demandée selon le type de visiteurs

Type de visiteurs	Tarification demandée
Visiteur individuel	a) Tarification par personne de 7 \$.
	b) Échange de travail sur la ferme.
Groupe de visiteurs	a) Tarification par personne variant de 1 \$ à 2 \$.
	b) Tarification horaire variant de 30 \$ à 100 \$.
	c) Tarification forfaitaire variant de 40 \$ à 100 \$ pour une visite de 60 à 90 minutes.
	d) Échange de services avec un regroupement (exemple : services-conseils en échange d'une visite de groupe).
	e) Contribution volontaire.

C'est maintenant à vous de choisir avec laquelle vous êtes à l'aise si vous voulez demander un tarif.

